

COMPTE-RENDU DU CHSCT DU 14 JUIN 2018

➤ Droits syndicaux

Suite à des incidents avec certains chefs de service, les représentants CGT ont demandé à l'administration de rappeler que les absences syndicales sont un droit.

Les directeurs de la Douane et de la DDFiP ont confirmé qu'il n'était pas question de remettre en cause les droits syndicaux et qu'un rappel serait fait aux chefs de service. Les représentants des organisations syndicales doivent en contrepartie informer leur chef de leurs absences, notamment en les renseignant dans SIRHIUS.



➤ Incidents acoustiques au Centre de Contact

Un choc acoustique sérieux avec séquelle pour l'agent concerné est survenu en janvier 2018. Il a été suivi de deux autres incidents en avril (un avec un casque, un avec un combiné) et trois incidents en mai.

Un enquête diligentée par la DG étant en cours, les agents ont été invités à signaler toute anomalie constatée et les conversations sont enregistrées, centralisées et conservées 48h (non consultables en local).

Ainsi, par mesure de précaution, des bruits qui semblaient anormaux ont été signalés en juin par des agents, mais ont été analysés comme des bruits extérieurs (circulation, vent,,) ou des mauvaises réceptions.

Pour l'instant, les expertises réalisées n'ont pas permis d'identifier la cause des incidents acoustiques. Une double expertise sur les casques n'a pas mis en évidence de vice ou de dysfonctionnement. Il a été souligné que le centre de Carcassonne qui dispose des mêmes casques n'a pas connu d'incidents.

Une nouvelle expertise a débuté au Mans le 28 mai et les conclusions seront communiquées aux membres du CHSCT dès qu'elles seront connues par la Direction locale.

Depuis le premier incident, les casques ont été réglés sur un niveau de protection maximum (niveau 3), ce qui altère un peu l'écoute mais est une mesure de protection des agents. De plus, les appels à partir de télécopieurs, à l'origine d'un des incidents du mois d'avril, ont été bloqués.

Ainsi, les casques étant équipés d'un dispositif de sécurité, la direction recommande leur utilisation de préférence aux combinés.

➤ Regroupement des services de la Direction au 8 place d'Espagne

Selon les règles imposées par la Politique Immobilière de l'Etat, l'immeuble 8 place d'Espagne, à Pau serait sous-densifié. Les agents du 2 place d'Espagne vont donc prochainement quitter l'Inspection Académique pour rejoindre le 8.

Quelques travaux vont être réalisés, dont un percement de cloison. Cela nécessite de vérifier la présence d'amiante. Cette analyse est en cours et un plan de prévention va être établi.

Les collègues du PGF sont venus visiter les locaux. Ils perdent pour la plupart leur bureau individuel pour partager des bureaux à 2 (ou 3 dans un cas).

Face à la perspective de cette nouvelle cohabitation, il aurait été demandé par un (ou plusieurs?) agent(s) la possibilité de travailler occasionnellement à domicile.

La direction a précisé qu'il ne s'agirait pas de télé-travail.

Nous nous sommes inquiétés du positionnement du ou des agents concernés et des raisons ayant conduit à une telle demande. La Direction a indiqué que l'agent bénéficierait alors d'une absence sous couvert de mission et qu'il n'y avait pas de raison particulière, hormis la nécessité de travailler « au calme ». Il n'y aurait donc pas de tensions dans le service notamment.



Les représentants CGT ont regretté que l'implantation exacte des bureaux n'ait pas été formalisée sur un plan et communiquée aux membres du CHSCT en amont de la réunion.

Suite à une demande de précisions des modalités d'installation des agents, il a été confirmé que les normes étaient respectées, notamment un dimensionnement suffisamment grand des espaces.

➤ Organisation de l'accueil de Bayonne Vauban

L'objectif :

Il s'agit de sécuriser l'immeuble en réduisant l'accès des personnes extérieures. Dans ce but, le point de contact avec le public serait concentré au rez-de-chaussée. Concrètement, il s'agit d'organiser l'adjonction de la réception du SIE et des SPF/SPFE, en particulier celle de l'enregistrement, à l'accueil existant.

Les moyens :

D'abord un vœu pieux : orienter efficacement les usagers au moyen d'un accueil "d'orientation", la nouveauté résidant dans l'efficacité puisque l'accueil "primaire" se fait déjà actuellement.

Or, il n'est pas rare que la file pour accéder à ce premier contact s'étende plus ou moins durablement sur le trottoir et le dispositif préconisé n'offre pas de solution à ce problème.

En effet, l'accueil réalisé par le SIP se fera dans le même espace qu'actuellement.

La caisse demeure à la même place et deviendra une caisse unique, c'est à dire qu'elle opérera des encaissements pour les différents services de l'immeuble, comme il arrive déjà parfois qu'elle le fasse pour la trésorerie municipale ou hospitalière.

La réelle nouveauté est la colonisation d'un espace désaffecté où se trouvent trois box intitulés E, F et G qui seront dédiés à l'accueil du SIE, à celui de l'enregistrement et à l'accueil sur Rendez-Vous.

Ces trois box sont généralement disponibles puisque personne n'assure plus le standard téléphonique à l'hôtel des finances publiques de Bayonne, et qu'ils ne sont qu'occasionnellement utilisés au moment de la campagne IR.

Ces trois box ont été aménagés au moyen d'une addition de construction dans un couloir reliant les immeubles B et A du site.

Réhabilités au motif de sécurité de l'immeuble et des agents, ces trois box sont ouverts sur un couloir auquel on accède par une porte unique.

Dépouillés de tout mobilier, afin d'assurer une meilleure circulation permettant à l'agent de sortir plus rapidement de la zone en cas d'agression, ces box sont en réalité installés dans une sorte de nasse d'autant plus anxiogène qu'on justifie son bien-fondé par des motifs de sécurité en lien avec une agression potentielle.

Au contraire du hall d'accueil, cet espace est à la fois bas de plafond (contrainte de l'extension) et enclos d'un haut mur côté couloir: il est ainsi particulièrement sonore et absolument pas confidentiel.

La piste proposée par les agents de désenclaver les box E, F et G en détruisant ou en pratiquant des ouvertures dans le mur qui les sépare du couloir est toutefois écartée par la Direction locale comme étant trop compliquée à mettre en œuvre.

Ainsi, bien que ce projet nous ait été présenté plusieurs fois, rien de change.... L'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail se déplacera prochainement dans les locaux et formulera éventuellement des recommandations.

Dans l'attente, nous avons voté CONTRE ce projet (Solidaires CONTRE, FO et CFDT abstention).

➤ Centralisation régionale et interrégionale à la Douane :

Les Douanes vont subir de nouvelles réorganisations et centralisation de missions, affaiblissant ainsi les services locaux : perte d'autonomie, manque de perspective, souffrance des équipes, et peur des suppressions d'emplois à venir.

Le directeur des douanes a ainsi proposé une centralisation de 3 TIC (Taxe Intérieure de Consommation) vers des services basés en Gironde à Bassens.



Les représentants CGT ont proposé de voter une délibération pour recourir à l'assistance d'un cabinet d'expertise capable d'analyser l'impact de l'ensemble des réorganisations envisagées au niveau régional et interrégional.

Cette délibération a été votée à l'unanimité par les représentants syndicaux.

A l'occasion de ce vote, il a été refusé à un suppléant, venu en remplacement d'un titulaire, de prendre part au vote, et ceci par une lecture personnelle et tout à fait restrictive du règlement intérieur du CHSCT : l'OS concernée n'aurait en effet pas précisé que le suppléant remplaçait le titulaire absent !

Nous notons que ce même élu avait pu participer quelques instants plus tôt au vote concernant l'accueil de Bayonne Vauban...

La bonne intelligence (l'intelligence tout court ?), le pragmatisme et le dialogue social qui régnaient depuis plusieurs années sont derrière nous, n'en doutons plus !



➤ Complément du programme d'intervention 2018 du CHS-CT

✎ Pour la DDFiP64 :

- Aménagements de postes (329,97 €)
- Remplacements des Blocs Autonomes d'Éclairage de Sécurité défaillants (4015,20 €)
- Achat de trousse de secours (496,80 €)
- Achat pupitres DOCUGIDE (894 €)
- Achat de 2 parkas pour 2 nouveaux géomètres mutés dans le département (240 €)
- Programmation exercice d'évacuation pédagogique du 8 Place d'Espagne après déménagement (410 €)

✎ Pour la Douane :

- Achat de 50 gilets tactiques (5610,06 €)
- Achat d'un fauteuil ergonomique (342,77 €)

➤ Questions diverses

✎ **Inondations** : Les trésoreries et CFP de Salies et Orthez s'en sortent bien. Certains agents ont cependant eu leur domicile inondé et d'autres ont dû quitter précipitamment le travail pour pouvoir rentrer chez eux...

La directrice reste fidèle à ses principes : la gestion de l'épisode pluvieux sera la même que pour l'épisode neigeux !

L'assistante sociale a indiqué qu'il existait des aides aux sinistres et qu'elle pouvait être saisie par les agents qui souhaitaient faire étudier leur situation.

✎ **Ménage à Saint-Palais** : la personne qui assure le ménage voit son contrat arriver à terme et les règles actuelles ne permettent pas de prolonger ce contrat. Quel dommage que l'Etat ne donne pas l'exemple s'agissant d'emploi.

✎ **Le médecin de prévention** passera dans les services former les agents aux bonnes postures sur le poste de travail vers le 3e trimestre.